

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Le montant que vous payerez est défini par des codes de nomenclature. Le dispensateur de soins choisira le plus approprié à votre situation. Vous payerez le « ticket modérateur », qui vous sera facturé le mois suivant votre visite. Votre mutuelle interviendra pour le solde (« intervention INAMI »).

Des suppléments peuvent s’appliquer dans les plages « déconventionnées ». Le montant des suppléments vous sera communiqué.

Petit lexique pour tout comprendre

Conventionné	Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l’INAMI
BIM	Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l’INAMI (bénéficiaire de l’intervention majorée)
Montant total	Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l’intervention de l’INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.
Intervention INAMI	Partie du tarif que l’assurance obligatoire soins de santé prend en charge
Ticket modérateur patient	Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels
Supplément patient	Montant maximal qu’un dispensateur de soins facture en plus du tarif de l’INAMI

Combien coûte une consultation* ?

Description des soins	Code	Statut du patient	Montant total	Intervention INAMI	Ticket modérateur	Supplément patient (plages déconventionnées)
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en dermato-vénéréologie accrédité	102756	Non-BIM	41.91 €	29.91 €	12.00 €	40.00 €
		BIM		38.91 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en oncologie médicale accrédité	102292	Non-BIM	77.12 €	65.12 €	12.00 €	40.00 €
		BIM		74.12 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en chirurgie plastique accrédité	105556	Non-BIM	32.84 €	20.84 €	12.00 €	50.00 €
		BIM		29.84 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en chirurgie plastique	105534	Non-BIM	26.08 €	14.08 €	12.00 €	30.00 €
		BIM		23.08 €	3.00 €	
Cryothérapie pour lésions cutanées ou muqueuses	353194	Non-BIM	7.34 €	7.34 €	0.00 €	
		BIM		7.34 €	0.00 €	
Prélèvement et fixation d'un fragment biopsique dermoépidermique avec suture, en vue d'un examen anatomo-pathologique	532114	Non-BIM	19.97 €	16.98 €	2.99 €	
		BIM		19.97 €	0.00 €	
Recherche d'allergène pour dermatite allergique, par tests épicutanés ou par photopatchtests, avec composants isolés d'un produit allergénique avec protocole (minimum 10 composants)	532571	Non-BIM	80.23 €	71.55 €	8.68 €	
		BIM		80.23 €	0.00 €	
Consultation par un médecin spécialiste en dermato-vénéréologie accrédité pour un patient qui présente une pathologie dermatologique chronique traitée de façon systémique par agent antinéoplasique (ATC L01) ou immunosuppresseur (ATC L04)	103250	Non-BIM	117.59 €	105.59 €	12.00 €	50.00 €
		BIM		114.59 €	3.00 €	
Consultation téléphonique par un médecin	101732	Non-BIM	11.93 €	9.93 €	2.00 €	
		BIM		10.93 €	1.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en dermato-vénéréologie	102734	Non-BIM	36.32 €	24.32 €	12.00 €	
		BIM		33.32 €	3.00 €	

* Les prix sont à titre informatif et peuvent être modifiés suite aux indexations effectuées par l’INAMI

Ne posez pas un lapin à votre médecin...

- En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de nous prévenir au minimum 48 heures à l'avance :
- Rendez-vous sur www.saintluc.be > Annuler un rendez-vous
 - Contactez le secrétariat de la consultation concernée par téléphone